

## **Lutte contre les marchands de sommeil : inauguration de 55 logements et d'un équipement boulevard de la Chapelle 75018**

**Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris chargé du logement et de l'hébergement d'urgence, Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi, et Eric Lejoindre, maire du 18<sup>e</sup> inaugure ce lundi 21 novembre (18h) une opération d'envergure au 22-30, boulevard de la Chapelle dans le 18<sup>e</sup> à Paris.**

La Ville de Paris a fait de la lutte contre l'insalubrité et les marchands de sommeil une priorité politique afin de permettre à chaque Parisien, quels que soient ses revenus, des conditions de vie dignes et décentes.

L'inauguration des immeubles situés du 22 au 30 boulevard de la Chapelle, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, s'inscrit dans ce cadre. L'opération fait partie de la convention publique d'aménagement relative à la lutte contre l'insalubrité, signée entre la Ville de Paris et la SIEMP en mars 2002.

A l'époque se trouvaient sur cette parcelle de 1 150 m<sup>2</sup>, deux hôtels meublés ainsi que deux copropriétés et une monopropriété dégradées. Un travail très important a été effectué par la SIEMP pour reloger l'ensemble des habitants qui vivaient jusqu'alors dans des conditions indécentes.

Les 55 nouveaux logements sociaux accueilleront des familles populaires et de la classe moyenne : 11 seront des logements PLA-I, 11 des logements PLS et 33 des logements PLUS.

La qualité des logements permettra d'atteindre des performances de sobriété énergétique qui correspondent aux objectifs ambitieux du Plan Climat de la Ville.

Le nouveau Centre Paris Anim' qui remplace un local de 120 m<sup>2</sup> situé sous le métro aérien, offre à présent plus de 500 m<sup>2</sup> composés d'une salle de danse, de salles d'activités, et d'une salle polyvalente transformable en salle de spectacle. Ce nouvel équipement, qui propose des activités hebdomadaires culturelles et de loisirs à des prix adaptés à la situation de chacun, a pour vocation de rassembler les habitants, et les jeunes en particulier, autour d'activités communes et d'être un lieu convivial où l'on aime se retrouver.